



A Fribourg, année positive pour la promotion foncière

BILAN L'Etablissement cantonal de promotion foncière a vécu une année 2023 faste, avec les installations prévues de Rolex et Micarna. Pour l'heure, les sites gérés par l'organisme accueillent environ 200 emplois

Le premier mandat de prestations donné par le Conseil d'Etat se terminera à fin 2023, a rappelé hier à Saint-Aubin l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) en dressant son bilan annuel, en présence du ministre de l'Economie, Olivier Curty. Il fixait les missions à accomplir, les exigences à remplir ainsi que le cadre opérationnel et financier. Les objectifs ont été atteints.

Le site de La Maillarde, à Romont, a bénéficié de 3,1 millions de francs d'investissement cette année, 27 millions depuis le début des travaux. Quelque 250 emplois y seront créés dès 2025 par Rolex, avant l'installation de l'horloger de luxe genevois en 2029 à Bulle, où il investira plus d'un milliard

et générera plus de 2000 postes.

Implantation controversée

A Romont, Rolex investira environ 30 millions pour adapter deux halles à ses besoins. Le site de La Maillarde est désormais totalement occupé, à l'exception d'une parcelle à construire de 10000 mètres carrés, a indiqué l'ECPF. Du coup, les réflexions autour d'une densification ont été repoussées.

Pour AgriCo à Saint-Aubin, le contrat de vente entre l'Etat de Fribourg et Micarna, entité de Migros, a été signé le 5 octobre. L'atelier de transformation de volailles de l'entreprise basée actuellement à Courtepin représente un «coup d'accélérateur» pour le développement du site, a noté Corinne Rebetez, directrice par intérim de l'ECPF.

L'implantation est contestée par certains, dont Greenpeace Suisse, malgré la création de 500 emplois et une contribution au traitement des eaux usées. La

semaine passée, une séance d'information, organisée par l'association Eco-Transition la Broye, a réuni plus de 200 personnes, avec le conseiller d'Etat Jean-François Steiert.

Aujourd'hui, une trentaine d'entreprises, avec 60 emplois, sont sur le site. Dès janvier, l'effectif doublera, notamment avec les activités de SQTS, société de Migros active dans les analyses de laboratoire. D'autres discussions sont en cours. L'ECPF espère conclure les premiers droits de superficie (DDP) d'ici à fin 2023.

AgriCo, dimensionné pour des centaines d'emplois, a profité cette année d'investissements à hauteur de 10,5 millions de francs, pour un montant cumulé de 39 millions depuis le début des travaux. Au-delà, le déploiement de la stratégie basée sur les trois piliers du développement durable se poursuit, ont assuré les intervenants. ■